

Domestic & Home Care EU Congress, note de synthèse



Le 14 novembre 2023 à Bruxelles, la Fédération Européenne et Internationale des Emplois de la Famille (EFFE) a organisé le Congrès européen de l'emploi à domicile dans le cadre des célébrations de son dixième anniversaire au service de la structuration du secteur de l'emploi à domicile en Europe. L'évènement, organisé sous le haut patronage du Parlement européen, du Comité économique et social européen et de l'Année européenne des compétences, a fourni un espace de dialogue de haut niveau, aux partenaires sociaux et aux décideurs politiques pour rendre possible un véritable espace de discussion et d'échanges dialogue sur les politiques de l'UE en matière sociale et les défis associés qui affectent les travailleurs du secteur et les familles qui les emploient.

L'Union européenne et ses États membres sont confrontés à des défis complexes qui doivent être relevés à moyen et à long terme : notamment le **vieillissement de la population** et la **diminution de la main-d'œuvre**. D'ici 2070, la taille de la population en âge de travailler passera d'environ 65 % en 2019 à une proportion comprise entre 56 % et 54 % de la population totale de l'UE dans l'UE27.

Le vieillissement démographique est au cœur de toutes les grandes questions sociétales contemporaines et représente un enjeu majeur pour le secteur de l'emploi direct à domicile et des services à la personne et aux ménages, soit plus de 10 millions de travailleurs à l'échelon européen. Ce secteur doit anticiper **la croissance des besoins d'aide à domicile** mais aussi faire face à une autre évolution démographique majeure : le vieillissement de sa population salariée, majoritairement féminine. Ce besoin de main d'œuvre va avoir lieu, alors même que les métiers du secteur connaissent de fortes **difficultés de recrutement** sur le marché du travail, et que les partenaires sociaux déploient de nombreux programmes visant à renforcer l'**attractivité** des métiers pour faire face à ces pénuries.

Le Congrès d'EFFE visait à mettre en lumière, à travers le prisme du secteur de l'aide à domicile, la complexité des enjeux auxquels les branches professionnelles sont confrontées en Europe et dans les différents États Membres pour répondre à ces besoins : des métiers très recherchés, en raison de la volonté croissante des citoyens européens de vieillir à leur domicile. Il s'agissait également d'une opportunité pour les acteurs du secteur de démontrer la difficulté de rendre compte de la réalité profonde du secteur, de ses frontières et de ses besoins auprès des décideurs politiques, régionaux, nationaux et européens, alors que se présentent des échéances clés telles que la mise en œuvre de la Stratégie européenne en matière de soins, la présentation par la Commission européenne des outils à la disposition des États membres pour gérer l'évolution démographique, renforcer le dialogue social, améliorer l'attractivité des métiers du care pour les travailleurs issus de pays tiers et la perspective des élections européennes.

Ce Congrès a permis de rassembler plus de 350 décideurs politiques, chercheurs, experts de haut niveau, partenaires sociaux et défenseurs des droits des ménages et des travailleurs issus de toute l'Europe. La conférence a offert une excellente occasion de partager les préoccupations

et les aspirations, ainsi que d'initier un dialogue avec les autorités publiques et les parties prenantes.

33 intervenants se succédés, que ce soit à la tribune, à distance ou bien lors des différents panels, dont le vice-président du Parlement européen **Marc Angel**, le secrétaire d'État espagnol aux affaires sociales **Ignacio Álvarez Peralta**, le ministre maltais de la politique sociale et des droits de l'enfant **Michael Falzon**, ainsi que de nombreux autres représentants des institutions européennes, des États membres, des partenaires sociaux et de la société civile afin de témoigner des avancées obtenues et de mesurer les progrès qu'il reste encore à accomplir.

Cette journée riche d'échanges et de réflexions sur l'avenir du secteur était structurée autour de trois thématiques clés.

Le premier panel s'est concentré sur les défis démographiques et les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur. Plusieurs études réalisées montrent que les métiers de l'emploi à domicile figurent parmi ceux qui connaissent le plus de tensions sur le marché du travail. L'origine de ces tensions est plurielle et varie selon la catégorie de métier considérée. Les différents intervenants ont identifié notamment le manque de main-d'œuvre disponible, les **conditions de travail** et d'emploi ou encore le lien emploi-formation. Les résultats obtenus correspondent parfaitement aux conclusions du EFFE Lab, illustrant ainsi la pertinence des recherches menées pour soutenir les États membres dans l'élaboration de leurs politiques.

Le second panel a mis en lumière la difficulté d'attirer de nouveaux talents si le secteur, et notamment ses travailleurs, est invisibilisé et ne bénéficie pas d'une protection sociale décente. Le manque de structure spécifique permettant un **dialogue social organisé** nuit fortement à la **reconnaissance des métiers de l'emploi à domicile**. Les partenaires sociaux du secteur des PHS (Personal and Household Services en anglais) se sont fait l'écho d'une voix innovante, soutenue par la Commission européenne, en expliquant les différentes démarches mises en place visant à poser les bases d'un dialogue social à l'échelon européen pour un accès à un **travail décent** à partir des **spécificités du secteur de l'emploi à domicile** afin d'en faire un emploi reconnu, de qualité, assorti de droits grâce à un dialogue social national et européen construit. Le dialogue entre les partenaires sociaux joue un rôle central dans la **structuration du secteur**. En facilitant les échanges entre les représentants des salariés et des employeurs, ce dialogue contribue à élaborer des politiques et à définir les grandes orientations sectorielles. En impliquant l'ensemble des acteurs concernés, il permet au décideur de bénéficier de la diversité des perspectives et de collaborer avec eux pour trouver les solutions les plus appropriées aux travailleurs du secteur de l'emploi à domicile. De cette manière, il favorise l'évolution des **droits sociaux**, l'amélioration de la **protection des salariés** et l'assurance de droits accrus pour tous.

Lors des nombreuses interventions qui se sont succédé, on a pu constater un réel élan et une volonté d'agir pour reconnaître et protéger les travailleurs mais aussi les ménages qui les emploient.

Enfin, 2023 étant l'Année européenne des compétences, le Congrès était aussi l'occasion de se saisir du sujet de la **professionnalisation** pour examiner les perspectives d'amélioration des compétences des travailleurs du secteur et écouter leurs expériences et leurs attentes.

L'**attractivité** des métiers du domicile, étant plus que jamais une question cruciale, il est nécessaire de relever ce défi grâce à un accès facilité à la formation professionnelle pour **développer les compétences** des salariés du secteur et permettre à des personnes peu qualifiées ou éloignées de l'emploi de se tourner vers l'emploi à domicile pour trouver un métier d'avenir valorisant et qui répond aux besoins réels de notre société. Cependant, pour impulser des politiques de professionnalisation adaptée aux métiers du domicile, il est nécessaire de définir une stratégie au plan européen pour faire **reconnaître ces emplois et leur utilité sociale** afin de reconnaître les qualifications à leur juste valeur et offrir des **perspectives de carrières**.

Il n'est pas possible de développer une logique sectorielle sans donner aux travailleurs comme aux ménages ou individus en besoin de soin, qui les emploient une voix, un libre choix, et une reconnaissance de leur statut d'employeurs ou de salariés

A travers les trois panels, on observe que le « care », le secteur du soutien et des soins, est devenu crucial pour les sociétés européennes. Lors des nombreuses interventions qui se sont succédé, on a pu constater un réel élan et une volonté d'agir pour **reconnaître et protéger les travailleurs mais aussi les ménages qui les emploient**.

Les différents intervenants ont souhaité que le **prochain Parlement européen et la prochaine Commission européenne reconnaisse l'emploi à domicile comme une alternative fiable aux besoins de prise en charge**. Ils ont souligné l'importance de **poursuivre les efforts engagés lors de l'adoption de la Stratégie en matière de soins**, la considéreront comme une priorité, et se serviront également des résultats et propositions de ce Congrès afin de la mettre en œuvre.

Pour répondre à l'écart important entre ce que les gouvernements mettent en place et la réalité rencontrée par les familles et les travailleurs, il est nécessaire de **développer les outils propices à la négociation collective et à la déclaration**. Sans quoi il sera impossible de **réduire la forte propension au travail non déclaré**. La **professionnalisation, la reconnaissance des apprentissages informels, la mise en place d'incitatifs fiscaux, l'amélioration des conditions de travail et de protection sociale** sont nécessaires à la reconnaissance sociale et sociétale des travailleurs. Mais pour y parvenir les législateurs doivent reconnaître qu'il appartient aux personnes bénéficiant de soins de **décider** comment et où elles veulent vivre, quel que soit leur âge, qu'elles aient un handicap ou soient en situation de dépendance. Il n'est pas possible de **développer une logique sectorielle** sans donner aux travailleurs comme aux ménages ou individus en besoin de soin, qui les emploient une voix, un libre choix, et une reconnaissance de leur statut d'employeurs ou de salariés.

On retiendra de cette journée également, que **la question de l'égalité des genres était au cœur des discussions**. Depuis toujours **la charge des soins** et des tâches dites informelles reposent essentiellement sur les femmes, ce qui nuit à leur accès au marché du travail, à leur autonomisation, à leur équilibre et au développement de leurs carrières. De plus une écrasante majorité des travailleurs du secteur sont des femmes. Les conditions de travail difficiles, les faibles rémunérations, et le manque de protection sociale contribuent fortement à leur précarité. Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable de **reconnaître le travail des femmes, soutenir les aidantes formelles et informelles et combattre les stéréotypes de genre**, encore très ancrés dans ce secteur.

Pour clore ce Congrès et se tourner vers l'avenir, la Présidente d'EFFE, **Marie Béatrice Levau**, et les deux Vice-présidents, **Andrea Zini** et **Karmele Acedo**, ont présenté le mémorandum d'EFFE pour les élections européennes à venir. **La fédération formule huit recommandations aux futurs législateurs européens pour soutenir et préserver l'emploi à domicile en Europe :**

1. **Reconnaître pleinement le travail domestique et d'aide à domicile dans toute sa diversité** et lutter contre le travail non déclaré afin de garantir que les contributeurs méconnus de l'Europe sociale et de la silver economy bénéficient des mêmes droits sociaux que tout autre travailleur de l'UE.
2. Poursuivre la mise en œuvre d'un **agenda social ambitieux** pour soutenir tous les travailleurs européens.
3. **Promouvoir l'intégration de l'aide à domicile dans le secteur plus large des soins** afin de permettre aux citoyens de conserver leur indépendance, de bénéficier d'une flexibilité et d'un choix dans la combinaison des services de soins formels et informels, et de garantir la viabilité du budget national.
4. **Renforcer l'autonomie des travailleurs** domestiques et des aides à domicile par le biais de l'Agenda européen des compétences.
5. Appeler l'UE et ses États membres à **accorder au secteur de l'emploi à domicile le financement** dont il a besoin pour fournir des soins à domicile abordables aux citoyens qui en ont besoin.
6. **Améliorer le dialogue social et les négociations collectives** afin de garantir des conditions de travail décentes et des possibilités de formation dans le secteur des soins.
7. Encourager les États membres et les institutions de l'UE à mettre en œuvre des politiques qui reconnaissent **le rôle vital du secteur de l'emploi à domicile dans l'intégration des personnes issues de l'immigration** dans la main-d'œuvre formelle.
8. Encourager les États membres de l'UE et toutes les institutions européennes à **s'attaquer à l'écart entre les hommes et les femmes dans le secteur.**